

DEPARTEMENT DE LA  
GUADELOUPEDES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN**NOMBRE DE MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
<b>33</b>	<b>33</b>	<b>25</b>

**Séance du 29 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le jeudi vingt-neuf septembre, le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ephrem GLORIEUX, 1<sup>er</sup> adjoint.

**Présents :**

M. Ephrem GLORIEUX ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO METONY ; M Lucien BEAUZOR, M. Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT ; M Jean-Louis SAINSILY, adjoints au maire.

Mme Anny GENIPA ; M. Yvon COMBES ; Mme Sylviane FONDS ; M. Saturnin FRANCILLONNE ; M. Christian CITADELLE ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Martelin RATTIER ; M. Arthur MARICEL ; M Didier MARICEL ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Annick ABELA ; Mme Francia ROSAMONT ; M. Patrick AJAS ; M. Bruno REMI ; M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Edwige BEMATOL ; Mme Nicole RAMASSAMY ; Conseillers Municipaux.

**Représentés :**

Mme Christiane TREIL-ALBON par M. Jean-Louis SAINSILY  
Mme Sonia MERCADIER par M. Ephrem GLORIEUX

**Absents :** M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET  
Mme Jacqueline BELFORT ; Mme Sylvie DAGONIA ; Mme Clara RIGAH  
Mme Karine GATIBELZA.

**Date de la convocation****23 septembre 2022****Date d'affichage de la délibération****Adoptée à l'unanimité****DELIBERATION N°2022/09/100****SEMAINE BLEUE : SEMAINE NATIONALE DES RETRAITES ET DES  
PERSONNES AGEES**

La semaine bleue est une action qui s'inscrit dans le cadre du dispositif national à destination des seniors. Pour l'année 2022 le thème est : « Changeons notre regard sur les aînés, brisons les idées reçues ».

Cette manifestation a pour but d'organiser tout au long de la semaine du 3 au 9 octobre des animations et de mettre en exergue la place et le rôle social que jouent les seniors dans notre société, et ainsi avoir un autre regard, loin de l'image d'une population vieillissante et dépendante.

Les objectifs de cette manifestation sont les suivants :

- Informer, sensibiliser, les personnes âgées, l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés qu'ils rencontrent.
- Permettre aux seniors de lutter contre l'isolement,
- Favoriser les liens intergénérationnels de proximité

Des rencontres seront programmées du 3 au 9 octobre 2022 sur le territoire et en dehors en partenariat avec les associations et l'EHPAD. Une programmation commune sera élaborée

La ville propose d'y intégrer un atelier de préparation cosmétiques ainsi que l'activité aqua-seniors.

Le budget prévisionnel est le suivant :

<b>DEPENSES</b>	<b>MONTANTS</b>
<b>Aqua seniors</b>	450.00 €
<b>Atelier cosmétique</b>	2 300.00 €
<b>Transport</b>	80.66 €
<b>Collation</b>	120.00 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>3 085.31 €</b>

Le conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

**DECIDE**

**ARTICLE 1** De proposer aux seniors un atelier de préparation cosmétiques une activité aqua-seniors et une collation pour un montant de 3 085,31 €.

**ARTICLE 2** : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

**ARTICLE 3** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

**Adoptée à l'unanimité**

**Pour extrait conforme, rendu exécutoire,**

**Le Président,**

**Ephrem GLORIEUX**

